



Illustration de *Patrimoine*

GUIDE POUR PHOTOGRAPHER VOTRE PATRIMOINE

Vous souhaitez faire réaliser une illustration de votre patrimoine sur mesure. Que vous soyez un professionnel ou un particulier, les photos que vous allez me transmettre vont dans un premier temps me permettre de vous établir un devis personnalisé. C'est pourquoi elles doivent me permettre de cerner la totalité de la façade à dessiner. Dans un deuxième temps, elles me serviront de base pour réaliser l'illustration. Voici donc quelques conseils à suivre afin de bien prendre en photo votre patrimoine.

Une photo d'ensemble

Il faut que la photo soit prise de face, de manière frontale

- Si vous avez peu de recul, prenez tout de même une photo de face, même si la façade est coupée. Cela me permettra d'avoir les proportions justes pour recomposer la façade.
- Si un arbre ou une voiture cache une partie du bâtiment, prenez une photo supplémentaire, de côté et/ou devant l'objet.
- Si la façade est en longueur, n'hésitez pas à prendre plusieurs photos de face en vous déplaçant de gauche à droite.

Les photos prises de côté ou en contre plongée devront être retouchées et pourront perdre en proportion et en détails.

Photos complémentaires

N'hésitez pas à compléter vos prises de vue par des photos de côté, des plans rapprochés. Connaître les détails de votre façade me permettra de l'illustrer le plus fidèlement possible, et de me l'approprier.

- Si la façade est visible sur Google Street View, n'hésitez pas à me transmettre l'adresse.

Vérifier la qualité

Avant de me transmettre les photographies, pensez à vérifier les éléments suivants : pas de flou, pas d'objet devant la façade sans photo complémentaire, l'ensemble des détails ont bien été photographiés ? La luminosité me permet de voir les subtilités ?

Les photos des détails

Prenez tout d'abord une photo de la porte et des différentes fenêtres. Approchez-vous de la façade, n'utilisez pas le zoom de votre appareil si possible.

- Si la façade que vous souhaitez faire illustrer possède des particularités, prenez-les en photo. Il peut s'agir du garde-corps des fenêtres ou de la terrasse, de sculptures ou de statues, d'un blason ou encore d'un motif particulier sur une porte.

Parlons "toit" !

L'un des éléments phares d'une façade réside en sa toiture. Et pourtant, par manque de recul, c'est souvent celle-ci qui est omise des photographies.

- Si vous connaissez bien vos voisins d'en face, c'est le moment de leur proposer un café et d'en profiter pour monter aux étages et photographier votre toit !
- Une photo prise par les lucarnes peut m'aider à recomposer la toiture.
- Une photo prise de côté peut aussi me donner des indications sur la hauteur du toit.

Tout est bon ? Vous pouvez donc m'envoyer vos photographies à illustrationdepatrimoine@gmail.com, je serai ravie de vous adresser un devis dans les plus brefs délais. En cas de difficulté, n'hésitez pas à m'en faire part.

